

VIVRE VILLARD

WWW.VILLEFONTAINE.FR

N°105 – AUTOMNE 2022

VERSION
INTERACTIVE



GRAND FORMAT

SÉCURITÉ :
UN TRAVAIL PARTENARIAL

P.11 DÉCRYPTAGE
DU NOUVEAU POUR
LA RESTAURATION SCOLAIRE

P.12 CENTRE-VILLE
VERS UNE OFFRE COMMERCIALE
DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE

Villefontaine
Connectée par nature



LA BASCULE

Des ateliers, stands et animations suivis d'un grand banquet sur la thématique du développement durable étaient au programme de La Bascule, la fête autrement, organisée par les maisons de quartier le 25 juin au parc du Vellein

SOMMAIRE

- 2. Vous y étiez ?
- 6. Ça se passe ici
- 11. Décryptage
- 12. Centre-ville
- 14. Grand format
- 18. D'hier et d'aujourd'hui
- 19. Grand projet
- 16. Vous faites Villefontaine
- 18. Côté asso
- 20. Bien vu !
- 24. Points de vue

VIVRE VILLARD - N°105

Magazine municipal d'information de la commune de Villefontaine

Directeur de la publication :
Patrick Nicole-Williams

Responsable de la rédaction : Jessica Rabatel
Rédaction : service communication
Crédits photos : Laurianne Cart, Nicolas Ginet, Kassandra Muron, Florian Manguin, comité de jumelage, La Caravane des Possibles, Noan, Benoit Gillardeau

Création graphique et mise en page :
service communication mairie Villefontaine

Impression : Imprimerie Cusin

Diffusion : Mediapost

Régie publicitaire : AF communication

Tirage : 8 500 exemplaires

DEPOT LEGAL N° ISSN : 09 94 - 8856

Service communication : 04 74 96 70 00
communication@mairie-villefontaine.fr

Mairie de Villefontaine

Place Pierre Mendès France
38090 VILLEFONTAINE

☎ 04 74 96 00 00 📠 04 74 96 70 40

✉ mairie@mairie-villefontaine.fr

🌐 www.villefontaine.fr

📌 📷 VilledeVillefontaine



Vous avez fait de la sécurité une des priorités de ce mandat, pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, les engagements seront tenus sur des axes importants et qui concernent la vie quotidienne des Villardes et des Villards. L'augmentation du nombre de policiers municipaux, la modernisation des équipements et du réseau de vidéoprotection, la maîtrise de la vitesse en milieu urbain sont le reflet de la politique mise en place pour une plus grande tranquillité publique. Mais il est important de souligner le partenariat entre les forces de l'ordre police, gendarmerie et sapeurs-pompiers pour une plus grande efficacité sur le terrain. Cette synergie des acteurs de proximité font qu'une ville devient plus sûre au quotidien. Le renforcement des patrouilles municipales pour lutter contre toutes les formes de trafics, le rappel à l'ordre des mineurs, la lutte contre les violences intra-familiales, la protection des personnes et des biens sont essentiels à la cohésion et au vivre-ensemble.

Les échanges d'informations pour une plus grande efficacité entre la police municipale et la gendarmerie sont autant de marqueurs d'une réelle coopération.

Je tiens également à saluer la venue sur notre commune de la nouvelle Lieutenant Claire Lapiere qui depuis le 1^{er} août s'investit totalement sur ses missions et apporte son expérience au service du territoire.

Beaucoup est fait et je sais que beaucoup reste à faire mais soyez assuré que je déploierai toute l'énergie nécessaire pour que nos habitants se sentent en sécurité dans un cadre de vie apaisé.

La rentrée est derrière nous mais avez-vous des annonces à faire sur la vie scolaire ?

Je souhaite tout d'abord remercier tous les agents qui ont œuvré pour que cette rentrée se réalise dans de bonnes conditions d'accueil. La mobilisation du personnel municipal a permis aux 2 368 écoliers de faire leur rentrée avec des effectifs qui se maintiennent sur les 10 écoles dans 40 classes de maternelles et 72 classes élémentaires.

L'occasion m'est donné d'annoncer un nouveau contrat avec le marché de la



restauration pour l'utilisation de produits de qualité, locaux et bio en conformité avec la loi Egalim. Notre volonté est l'orientation vers plus de produits sains pour nos enfants en y associant les pratiques du développement durable pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Où en sommes-nous de la mutation du centre-ville et l'ambition d'attirer des commerces locaux ?

L'objectif de départ est avant tout de redynamiser le centre-ville par une offre commerciale nouvelle avec des locaux commerciaux mis à la location. Les travaux du secteur central seront achevés en début d'année laissant place à d'autres travaux de transformation avenue de la République et Boulevard de Villefontaine. L'important est de concilier les attentes des consommateurs avec l'offre commerciale qui va leur être proposée.

Le service économie de proximité se charge de l'accompagnement des porteurs de projets jusqu'à la concrétisation de leur idée de départ. Des enseignes nouvelles vont profiter de ce nouveau dynamisme de la ville et l'attractivité qu'elle suscite. La ville se transforme avec un renforcement du tissu économique qui profitera aux Villardes et Villards.

Votre maire, Patrick Nicole-Williams



1



2



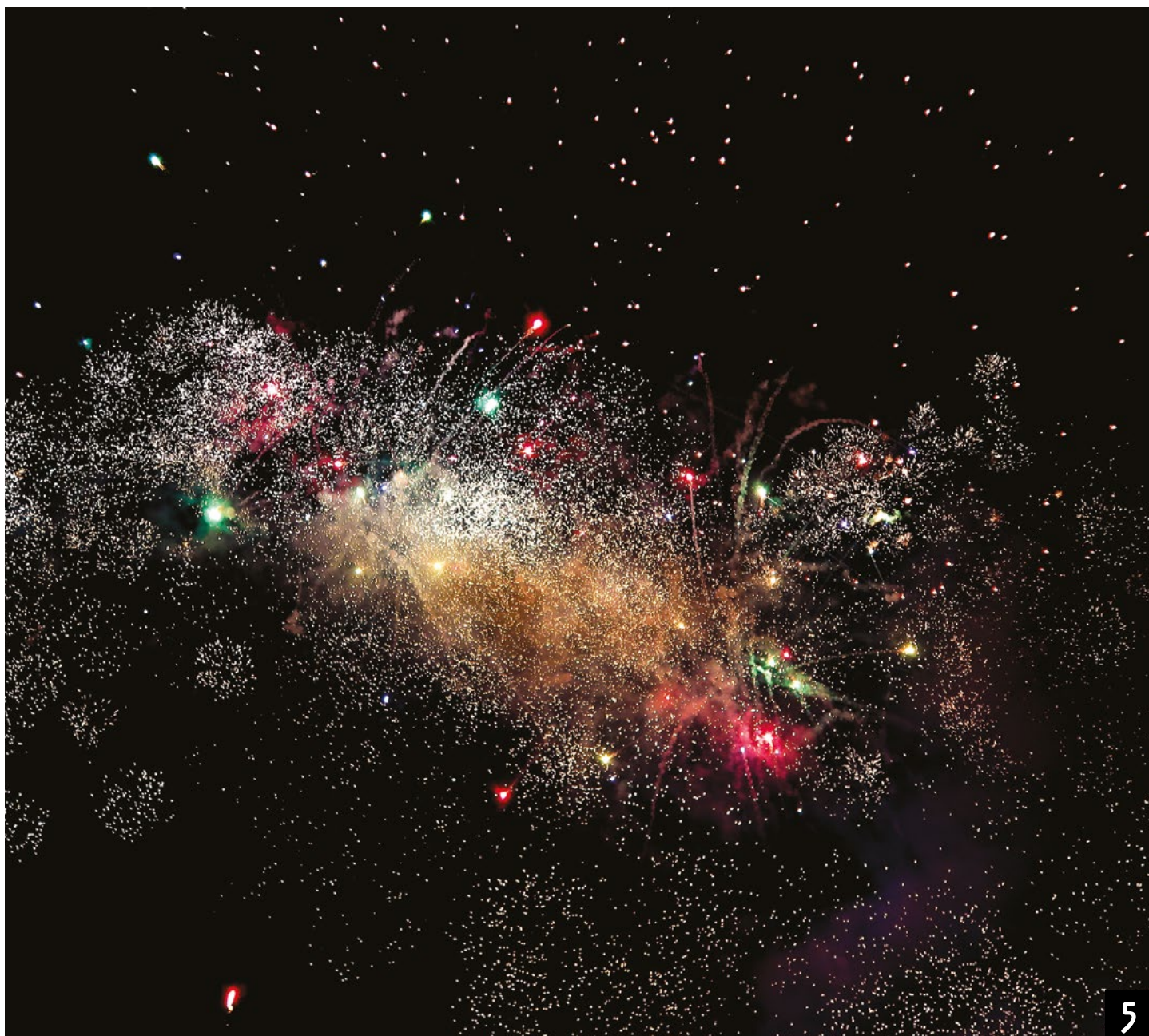
3

- 1 - **LA FÊTE DE LA MUSIQUE** Le Peuple de l'Herbe, Cyrius et Divine étaient présents au stade Lionel Terray pour cet événement musical incontournable - 2 - **LES TERRASSES DE L'ÉTÉ** Un jeu de l'oie grande nature était proposé cet été par les maisons de quartier - 3 - **FRESQUE DE LA CARAVANE DES POSSIBLES** Une œuvre d'art collective réalisée par les habitants, les bénévoles du café associatif et Nuances, avec la maison de quartier de Servenable



- 4 - LES SORTIES D'ÉTÉ DU PHARE Cet été, les Villard.e.s de 60 ans et plus ont eu l'occasion de prendre un « bol d'air » lors d'activités proposées par Le Phare (photo : sortie à Annecy)

- 5 - SPECTACLE PYROTECHNIQUE Le feu d'artifice était cette année accompagné d'une mise en scène son et lumière sur le thème de l'oeuvre du célèbre compositeur grec Vangelis



- **6 - CHANTIER JEUNES** Deux fresques, encadrées par l'association Nuances, ont été réalisées au mois de juillet par six jeunes et des habitants dans le passage souterrain des Roches - **7 - JOURNÉES DU PATRIMOINE** Visite de la tour du Pisé, portes-ouvertes de la Mosquée Dar Essalam et jeu de piste par Pierres & Terres étaient au programme





- 8 - **FORUM DES ASSOCIATIONS** Un forum des associations sous le soleil de septembre au stade Carpentier, avec en nouveauté 2022 « les Villards à l'honneur » dans les domaines culturels et sportifs
 - 9 - **COMITÉ DE JUMELAGE** Une rencontre internationale des jeunes de Wolfen, Salzano, Gremda et Villefontaine cet été - 10 - **L'OASIS** De nombreuses activités pour les jeunes Villards de 11 à 17 ans



114

contrats signés depuis le lancement de la **complémentaire santé des Villards**

Au total, ce sont plus de 200 rendez-vous qui ont été organisés lors des permanences tenues au Patio pour la complémentaire santé des Villards.

En moyenne, de 30 € à 50 € / mois d'économies par personne sont réalisées par les habitants qui souscrivent à un contrat.

Prochaines permanences :

- 14 octobre
- 18 novembre
- 9 décembre
- 16 décembre
- 23 décembre

Les créneaux proposés lors des permanences sont vite complets : n'hésitez pas à rappeler l'association **ACTIOM**, qui met régulièrement en place des dates supplémentaires.

Prise de RDV & service conseil :

05 64 10 00 48

du lundi au vendredi, de 9h à 18h

ENVIRONNEMENT

UN CHANTIER JEUNES POUR L'ÉCOLE JULES FERRY



6 jeunes ont réalisé 3 jardinières destinées à accueillir dès cet automne les plantations florales et potagères des enfants.

ÉDUCATION

VILLEFONTAINE REÇOIT LA LABELLISATION « CITÉ ÉDUCATIVE »

Les Cités éducatives visent à intensifier un accompagnement global des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle (0 à 25 ans), avant, pendant, autour et après le parcours scolaire. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a accordé cette labellisation d'excellence aux territoires de Villefontaine et L'Isle d'Abeau, officialisée le 11 juillet dernier avec la signature d'une convention.

Conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles : tels sont les objectifs. Un plan d'action organisé autour

de 5 grands axes stratégiques qui répondent aux spécificités du territoire sera mis en œuvre sur 3 ans.

La première ambition est d'installer une vraie complémentarité de l'ensemble des acteurs du champ de la jeunesse : Éducation Nationale, services de l'État, collectivités, missions locales, associations, parents... Une dynamique qui s'est amorcée à l'occasion d'une première rencontre organisée par les communes le 27 septembre, pour réaliser un premier état des lieux des actions existantes et à mener dans le cadre de la Cité éducative.

www.citeseducatives.fr



ÉVÉNEMENT
MARCHÉ DE NOËL

Artistes, créateurs, artisans, associations, commerçants... Inscrivez-vous avant le 15 octobre pour participer au marché de Noël de Villefontaine !



Le marché de Noël et ses animations auront lieu samedi 10 décembre sur la place de la République (nouvelle place du centre-ville).

Rendez-vous sur villefontaine.fr, sur nos réseaux sociaux ou par mail à conomie@mairie-villefontaine.fr pour accéder au bulletin d'inscription !



MOBILITÉ
INSTALLATION D'ARCEAUX VÉLOS

Afin de promouvoir l'utilisation du vélo, Villefontaine réalise, en partenariat avec la CAPI, l'installation de 19 arceaux vélos sur 5 emplacements :

- 3 pour les salles du Vellein Latimier et Desquesnes
- 4 pour la salle Coignard, à proximité de la rampe d'accès PMR
- 4 sur la place de l'Echiquier à Servenoble
- 4 pour le gymnase Jacques Anquetil
- 4 pour le carré Léon Blum en centre-ville

PLACE AUX VOTES !



Pour cette 2^{ème} édition du budget participatif, 39 idées ont été déposées par les Villard.e.s (35 sur la plateforme et 4 dans les urnes) dont 22 recevables et proposées à un comité technique. À l'issue de cette réunion 9 idées ont été retenues et sont soumises aujourd'hui à vos votes !

Du 3 octobre au 12 novembre 2022, votez pour vos 3 idées préférées !

Qui peut voter ?

Tous les Villards de 16 ans et plus

Comment voter ?

Vous pouvez voter pour 3 idées sans ordre de préférence :

- en ligne directement sur la plateforme du budget participatif : je-participe.villefontaine.fr

- en déposant un bulletin papier dans l'une des urnes prévues à cet effet à l'accueil de la mairie, dans les maisons de quartier communales ou au Phare.

Comment sont choisis les idées retenues ?

La liste des idées retenues sera établie selon le nombre de votes obtenus. Une commission se réunira en fin d'année pour désigner les lauréats.

En fonction de la faisabilité technique et financière, plusieurs idées pourront être réalisées dans la limite de l'enveloppe de 100 000 € annuelle allouée au budget participatif.

Découvrez les 9 idées soumises aux votes :

Idée N°2

Réaliser des marquages d'animation au sol sur les zones de rencontre en centre-ville.

Idée N°6

Installer une tyrolienne sur une des aires de jeux de la ville.

Idée N°12

Installer une fontaine à eau dans le parc du Vellein.

Idée N°13

Aménager des zones de stationnement vélo sur le quartier des Roches pour favoriser l'accès en mode doux au marché et aux services.

Idée N°15

Transformer un espace délaissé au parc du Vellein en un espace de détente, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Idée N°16

Embellir nos passerelles.

Idée N°19

Rendre les passerelles piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Idée N°20

Créer une piste d'initiation à la sécurité routière pour les enfants et les jeunes de la commune.

Idée N°30

Proposer via une application mobile des visites ludiques et connectées de la ville.

ENVIRONNEMENT

FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE GRÂCE AUX ÉCOGESTES !

Adopter un éco-geste, c'est changer nos pratiques quotidiennes en prenant conscience des conséquences sociales et environnementales de chacune de nos actions.

Ces éco-gestes nous permettront aussi de faire des économies sur vos factures !



Électricité

- Limiter le nombre de lumières allumées dans une pièce
- Eteindre les appareils électriques dès que l'on ne s'en sert plus
- Installer des ampoules LED
- Dégivrer son réfrigérateur annuellement
- Laver son linge à 30°C



Chauffage

- Éteindre le chauffage lorsqu'on aère une pièce
- Baisser de 1°C son chauffage pour gagner 7% sur sa facture
- Améliorer l'isolation de son logement
- Purger son réseau de radiateurs 1x/an



Eau

- Utiliser les modes « éco » du lave-linge et lave-vaisselle
- Privilégier les douches aux bains
- Installer un limiteur de débit pour ses robinets
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin et les fleurs
- Refermer l'eau pendant le savonnage, le lavage des dents, le rasage ...

ÉDUCATION

ÉCRANS TACTILES DANS LES ÉCOLES

Depuis 2020, une attention particulière est portée par l'équipe municipale à la numérisation des écoles et chaque année, une dotation est votée en matériel informatique.

En juin dernier, ce sont 2 écrans tactiles de 75 pouces (166 cm x 93.4 cm) qui ont été installés à l'école du Mas de la raz (GS8).

Une nouvelle vague d'installation informatique / numérique arrivera d'ici la fin de l'année dans les écoles suite à un appel à projet retenu par l'Education Nationale.



DEVOIR DE MÉMOIRE

LE CHEMIN ROBERT VALLON INAUGURÉ

Le 17 juin, Patrick Nicole-Williams, maire de Villefontaine, en présence d'Alain VALLON (fils de Robert VALLON), inaugurerait près de l'école Galilée, le chemin Vallon.

C'est grâce aux élèves volontaires de 3^e et de l'équipe pédagogique du collège Aragon (qui s'engagent depuis 2014 sur le devoir de Mémoire avec le projet « Passeurs de Mémoire » et qui, depuis 7 ans, sont lauréats chaque année au niveau départemental du Concours national de la

Résistance et de la Déportation et en 2021, premiers du Département et de l'Académie) et à l'atelier Résistance et Déportation que ce chemin fut nommé. Tous ont souhaité retracer le parcours et rendre hommage à Robert VALLON, un homme qui entra en résistance et qui fut arrêté et interné en 1944 à la prison de Montluc puis déporté.

Un beau témoignage de l'engagement de ce résistant et de nos jeunes sur le devoir de mémoire !



SALUBRITÉ

STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La ville a signé une convention avec l'association chats libres de Bourgoin-Jallieu et la SPA, pour une campagne de stérilisation des chats errants financée par la ville et la SPA.

Une opération qui se déroulera du 10 au 21 octobre et commencera par les secteurs de St Bonnet et du Village où les chats seront capturés pour être stérilisés, puis relâchés.

Les propriétaires de chats sont invités à garder leurs animaux à l'intérieur pendant cette période. Un chat pucé qui serait capturé sera relâché.

Cette campagne, vouée au bien-être animal, vise à réguler la population de chat errants pour réduire les risques sanitaires et limiter la surcharge des refuges.



BIODIVERSITÉ

FAVORISER LA COHABITATION

Quel est le lien entre la présence de chauves-souris et la lutte contre les espèces dites « nuisibles » ? Les premières sont des prédateurs et aident à réguler la présence des moustiques tigres !

À l'accueil de loisirs Christophe Colomb, les enfants en ont découvert nichées entre deux escaliers. Une surprise plus intrigante que dangereuse, mais qui leur a permis d'apprendre que le repas préféré de ces petits mammifères sont les moustiques !

Si vous en découvrez chez vous, ne les chassez pas, elles vous seront utiles...

LE PARCOURS STREET-ART LANCÉ !



C'était un engagement de nos élus annoncé dans le plan de mandat : le parcours street-art va bientôt voir le jour !

Depuis quelques années, des œuvres fleurissent sur les murs de Villefontaine. Pour poursuivre cette démarche de création urbaine, la ville s'engage dans la réalisation d'un parcours dont le départ se fera à l'espace Perredière et sera lancé officiellement le 5 novembre.

UN PARCOURS AMBITIEUX

Un des objectifs de ce parcours est de relier plusieurs quartiers de la ville, de l'Espace Perredière au quartier des Roches dans un premier temps. Le projet sera mené sur plusieurs années et vous serez informé des avancées lors des prochaines éditions du Vivre Villard.

Il intégrera les œuvres déjà existantes, notamment à la galerie culturelle des Roches déjà colorée par les 4 éditions du festival « Les Roches en couleurs » du collectif ASSPUR, qui a permis d'intégrer des œuvres d'artistes dont les noms résonnent dans le milieu graffiti : Besss, Agrume, Petite Poissone, Kesadi, Kalouf, GEK team, Myet, Medlakolor...

Seront également intégrées les fresques réalisées en collaboration avec les habitants, par l'association Nuances notamment lors des « chantiers jeunes » ou par le collectif lyonnais Art'up avec les

maisons de quartier lors des « Quartiers d'été ».

Les nouvelles œuvres réalisées cette année seront faites sur le secteur de l'espace Perredière jusqu'à la galerie culturelle des Roches par les artistes du collectif ASSPUR, avec une découverte officielle le 5 novembre (programme des animations à retrouver prochainement sur le site : www.villefontaine.fr)

UNE BALADE CULTURELLE POUR REDÉCOUVRIR LA VILLE

Avec ce parcours, les œuvres seront parsemées dans la ville de façon à créer une déambulation ludique et culturelle.

L'opportunité de faire découvrir et mettre en valeur le cadre urbain et naturel de Villefontaine, ainsi que les nombreux cheminements piétons qui traversent la commune.

Un projet qui va aussi contribuer au rayonnement de la ville, en attirant les fans d'arts urbains de la région !

Une démarche plébiscitée par les Villards, que plusieurs ont repris dans les propositions d'idées du budget participatif !

LE SPORT URBAIN EN ÉCHO

En parallèle, des travaux de sécurisation sont réalisés au skate-park de l'espace Perredière : des travaux plus importants sont prévus en 2023.



Appel à bénévoles

par les Restos du coeur

Le Centre de Villefontaine fait face à un manque de bénévoles.

Si vous êtes disponibles, vous pouvez les rejoindre pour :

- participer au fonctionnement du centre ;

- distribuer l'aide alimentaire à environ 700 personnes accueillies les mardis et/ou vendredis ;

- assurer les ramasses dans les magasins.

Contact auprès de René LABLANCHE, animateur de centre, au 06 72 25 28 43 ou envoyer votre candidature par courriel à ad38.villefontaine@restosducoeur.org

TRAVAUX

ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS DE L'ÉTÉ

L'été est la période idéale pour faire quelques travaux et aménagements. Cet été ont donc eu lieu :

Dans les espaces publics :

- remplacement de la barrière du carré L. Blum,
- réparation de mobiliers urbains (bancs, barrières...),
- diagnostic pour la mise aux normes des aires de jeux avant la phase de travaux,
- mise en service des WC publics aux abords de l'étang Neuf (accessible PMR).

Dans les écoles :

- au Mas de la Raz, mise en place des faux plafonds acoustiques et de l'éclairage en pavé LED des classes élémentaires,
- au Ruisseau, transformation de l'auditorium en salle de loisirs,
- à Louis Pasteur, réfection complète des sols du premier niveau du hall et des classes.

ÉCONOMIE

BIENVENUE À L'ÎLE DU DAILY CIEUX

Ouverture de la boutique en ligne « L'île du Daily Cieux », qui vous propose des créations gourmandes sur mesure et cake design.

Contactez-les pour des prestations de pâtisserie, traiteur ou des formations.

contact@liledudailycieux.com
07 88 07 82 07
www.liledudailycieux.com
Insta : liledudailycieux



ENVIRONNEMENT

VALORISATION DU COMPOST

C'est une pratique qui se généralise dans les écoles de la ville (groupes scolaires de l'étang, Jules Ferry, Buisson rond). Après chaque repas, tout ce qui n'a pas été consommé est trié par les enfants, avec l'aide des agents de restauration scolaire, et réparti dans des bacs de compostage. Ce compost est par la suite utilisé dans les jardins des écoles pour nourrir le sol.



AMÉNAGEMENT

PLU : DERNIÈRE ÉTAPE DE CONSULTATION

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté en Conseil municipal le 20 juin dernier est à présent soumis pour avis à l'ensemble des Villard.e.s.

L'enquête publique dirigée par un commissaire enquêteur va être organisée d'octobre à novembre au sein de l'Hôtel de ville (dates précises communiquées par voie d'affichage et sur le site de la ville : www.villefontaine.fr).

Vous pourrez donner votre avis sur le projet de PLU en venant rencontrer le commissaire enquêteur en mairie aux dates de permanences ou en lui écrivant par mail ou par courrier.

Cette enquête sera la dernière étape de concertation.



ACCÈS AUX ACTES ADMINISTRATIFS EN LIGNE

Les actes administratifs de la commune et du CCAS (délibérations, décisions, arrêtés...) sont désormais consultables en ligne !

RDV sur www.villefontaine.fr
Vie municipale et citoyenne / Publications / affichage légal

ÉDUCATION

RENTRÉE SCOLAIRE



Pour cette rentrée 2022-2023, ce sont 859 enfants de maternelle (40 classes) dont 1 classe de UEMA* (7 élèves) et 1509 élèves d'élémentaire (72 classes) dont 2 classes ULIS* (25 élèves) qui ont regagné les bancs des écoles villardes.

UN CONTEXTE TENDU

Cette rentrée s'est bien déroulée malgré les difficultés rencontrées par les services de la ville cet été au moment de la préparation. En effet, le pôle éducation de la mairie s'est retrouvé, comme de nombreuses communes françaises, confronté à des problématiques de recrutements d'animateurs pour les temps périscolaires (garderie du matin - pause méridienne - garderie du soir) et extrascolaires (accueils de loisirs du mercredi).

Grâce aux efforts des services, et face à la demande croissante sur ces temps d'accueil, la ville a exploré toutes les pistes possibles pour offrir un nombre de places suffisantes à la rentrée.

Ainsi, les 8 postes d'animateurs vacants ont été pourvus, dont 2 par des apprentis CPJEPS* et 2 par

des contrats « parcours emploi compétences ».

Il en résulte même un nombre de places supérieur à l'année précédente pour les accueils de loisirs : un effort de moyens financiers et humains pour la ville, souhaité par l'équipe municipale dont l'éducation est l'une des priorités.

Les demandes d'accueil sur les temps périscolaires ont donc toutes été satisfaites mais pour ce qui est des mercredis, la demande des parents en cette rentrée reste supérieure aux capacités pourtant augmentées des accueils de loisirs. Des listes d'attentes sont donc constatées sur le portail famille.

Cette difficulté pourrait être en partie atténuée si les familles qui annulent leurs inscriptions en dernière minute anticipent d'avantage.

* UEMA : Unité d'Enseignement Autisme

*ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

*CPJEPS : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

LE DISPOSITIF CLAS

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Ccolarité) n'a pas été renouvelé cette année. La commune étudie son remplacement par une action similaire menée dans le cadre de la Cité Éducative (voir article p.6).

DU NOUVEAU DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Qu'est ce qui bouge à la rentrée ?



Le marché de la restauration scolaire a été renouvelé.

Le nouveau contrat :

- a été travaillé en concertation avec les parents et les enseignants,
- propose des produits de qualité, locaux et bio
- donne le choix entre 2 menus dont un sans viande pour correspondre aux besoins des familles

=> En conformité avec la loi EGalim

Le choix du prestataire s'est porté sur :

- ✓ la qualité,
- ✓ les pratiques dans le développement durable (gestion des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...),
- ✓ le prix,
- ✓ les 2 choix de menus,
- ✓ l'accompagnement de la collectivité pour la fin du plastique et la mise en place de contenants réutilisables.

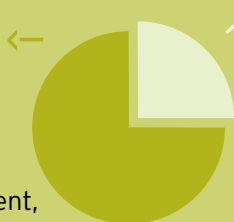


Le prestataire choisi va plus loin que la loi : il propose jusqu'à 50% de produits issus de l'agriculture biologique (au lieu des 20% requis).

Comment est calculé le coût du temps méridien ?

Le prix fixé pour la restauration scolaire comprend deux parties : le coût de la nourriture et celui des charges fixes.

75% de charges fixes : salaire des agents d'encadrement, gestion des équipements, charges des fluides et des abonnements



25% de frais alimentaires

Un repas = **11€87**

Au minimum, la ville finance 55%, et jusqu'à 81% du coût du temps méridien pour les familles les plus modestes.

Les écoles à Villefontaine, c'est :



10
groupes
scolaires



2 368
élèves



1 050
repas/jours

Que dit la loi EGalim ?

(Loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation)

3 OBJECTIFS



Une
meilleure
RÉMUNÉRATION



Une
meilleure
QUALITÉ



Des
PRODUITS
sains, sûrs et
durables

=> Pour garantir une alimentation saine, durable et accessible à tous

Avec :

50%
DE PRODUITS
DE QUALITÉ

&

20%
DE PRODUITS
BIO



Aliments issus de label

=> GARANTIR LA QUALITÉ ET LA PROVENANCE

STOP !

Contenant en
PLASTIQUE



GASPILLAGE
alimentaire



REDYNAMISATION COMMERCIALE : vers une offre diversifiée et adaptée

Le grand projet de restructuration et rénovation du centre-ville transforme globalement ce quartier et dessine un lieu de vie agréable et central.

5 grands objectifs ont été identifiés pour permettre cette mutation : rendre accessible le cœur et ses entrées, améliorer et diversifier l'offre de logement, conforter les services publics, améliorer le cadre de vie et **revitaliser le cœur de ville commerçant.**

La revitalisation commerciale est un enjeu majeur pour la réussite de ce nouveau centre-ville : la ville entend bien créer une dynamique vertueuse en facilitant l'installation de nouveaux commerces.

Que fait la ville pour attirer des porteurs de projet ?

Elle travaille sur 2 grands axes : les locaux et l'installation des commerçants.

Certains locaux commerciaux vides sont achetés par la commune qui les rénove et les loue aux porteurs de projets à des conditions avantageuses.

Les nouvelles constructions du centre-ville intègrent, à la demande de la mairie, des rez-de-chaussée commerçants dont la vente ou la location sont réalisées en concertation avec la commune.

En parallèle, le service économie de proximité recherche activement des commerçants à installer dans les locaux vacants et lance des appels à projet ciblés (par exemple une brasserie sur la place Jean Jaurès).

Des opérations telles que des boutiques éphémères vont être lancées, pour permettre aux porteurs de projet de tester leur concept à moindre risque.

Comment sont choisis les types d'activités des secteurs ?

La mairie a travaillé avec un cabinet conseil qui a réalisé une étude du centre-ville actuel, du projet global de rénovation et des attentes des consommateurs.

De cette étude est ressorti un plan de projection du centre-ville, véritable feuille de route du service économie de proximité. C'est ce document qui détermine les activités par secteur.

Quelles sont les ambitions à long terme ?

- Offrir une véritable expérience aux visiteurs, avec des commerces de qualité, des espaces publics agréables et des espaces verts à proximité ;
- Mettre en valeur les pépites villardes ;
- Donner à tous les habitants l'envie d'investir l'espace public, grâce à une offre commerciale diversifiée.

Comment faire vivre ce centre-ville sur la durée ?

Trois leviers sont identifiés :

- le suivi et l'accompagnement régulier des commerces par les acteurs locaux : le service économie de proximité de la ville, les partenaires économiques (CCI, CMA...) et l'association des commerçants villards (ACAV) ;
- l'animation du centre-ville, avec des temps forts réguliers organisés par la ville, des animations commerciales organisées par l'association des commerçants (ACAV) et le retour du marché sur la nouvelle place de la République (dès la fin des travaux)
- la mobilisation des habitants : pour que le centre-ville fonctionne, chacun doit prendre de nouvelles habitudes et consommer local !

**Une ville de 19 000 habitants
a besoin et peut faire vivre
le commerce local !**

Ils seront bientôt là !

- 1 Boulangerie Millet
- 2 Cabinet d'ophtalmologie
- 3 Maison de santé St Bonnet (déménagement)
- 4 Le garage à musique

Vous avez un projet ?

Vous souhaitez donner votre avis sur le type d'activités à implanter ?

Contactez le service Économie de proximité :
Mail : conomie@mairie-villefontaine.com / Tél : 04 74 96 70 86

PLACE JEAN JAURÈS

La place des terrasses !

Notre ambition : une place calme ponctuée de terrasses agréables et de points de rencontre.

Activités recherchées :
brasserie, coffee-shop étudiant, traiteur...

SECTEUR MAUROIT

La rue des restos !

Notre ambition : une rue bordée de restaurants et de boutiques aux belles vitrines.

Activités recherchées :
restaurants à thèmes

SECTEUR CENTRAL

Des places, des rues agréables pour flâner

Notre ambition : le cœur du centre-ville avec ses rues piétonnes et de grands espaces animés.

Activités recherchées :
boutique éphémère, salon d'esthétique ...

SECTEUR RÉPUBLIQUE

Ce dont vous avez besoin, en bas de chez vous !

Notre ambition : une zone de services - loisirs - équipements pour répondre localement aux habitudes de consommation quotidienne au sein de locaux modernes.

Activités recherchées :
coiffeur femme, prêt-à-porter, épicerie fine & locale, caviste, escape-game...

Légende

-  Bâtiments existants
-  Bâtiments en projet
-  Rues piétonnes
-  Trottoirs

Retrouvez tous vos commerces ici :





Des opérations de contrôle de la vitesse en zone urbaine sont menées régulièrement par la Police municipale et la Gendarmerie de Villefontaine

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

UN TRAVAIL PARTENARIAL ENTRE TOUS LES ACTEURS AU QUOTIDIEN



A Villefontaine, on fait le même constat que dans toutes les villes péri-urbaines de France : notre société est confrontée à des incivilités répétées qui nuisent à la tranquillité de chacun.

Traffics divers, rodéos urbains, tir de mortier ou de pétard ne sont pas une fatalité : les acteurs de la sécurité publique sont mobilisés et travaillent main dans la main pour lutter contre ces comportements qui gâchent la vie de nos concitoyens, tout en menant un travail de prévention et de médiation auprès des habitants.

UNE POLITIQUE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE SUR LE LONG TERME

La commune est dotée d'un des plus importants services de Police municipale du département de l'Isère. Cette structure est dirigée directement par M. le maire, qui a fait de la sécurité une priorité du mandat.

A Villefontaine, les moyens alloués à la Police municipale sont en adéquation avec les ambitions de l'équipe municipale : une police de proximité, présente sur le terrain, à l'écoute de la population, qui dispose des ressources nécessaires à son action. Ressources matérielles avec des équipements modernes et adaptés ainsi qu'un réseau de vidéoprotection performant (+ 22 caméras cet été, + 25 en 2023, suivies par d'autres jusqu'en 2026). Ressources humaines également : en 2022, la police municipale compte 16 policiers, à la fin du mandat, en 2026, ce chiffre sera porté à 20.

Le dimensionnement de cette équipe permet d'agir en profondeur : si les policiers municipaux réalisent quotidiennement un travail de proximité lors des patrouilles et l'îlotage dans les quartiers, où ils sont en relation constante avec les habitants, leur nombre leur permet d'aller au fond des choses sur des dossiers complexes comme la lutte contre les traffics de stupéfiants.

DES FORCES DE L'ORDRE UNIES

Sur le territoire, policiers municipaux, gendarmes et sapeurs-pompiers travaillent ensemble au quotidien, il n'est d'ailleurs par rare de retrouver ces trois uniformes sur des interventions en ville. Les policiers municipaux sont de véritables

agents de terrain avec une excellente connaissance de la ville et de ses habitants, ce qui leur permet de participer au travail d'enquête de la gendarmerie via les renseignements qu'ils peuvent fournir et l'appui du réseau de vidéoprotection. Une coopération renforcée par une liaison radio permanente entre ces deux forces.

Pour toujours plus d'efficacité, les équipes n'hésitent pas à se rencontrer pour échanger sur leurs pratiques et les améliorer : ce fut le cas récemment avec les sapeurs-pompiers au cours d'une session de travail pour optimiser les interventions sur les incendies d'appartements, sur lesquels les policiers municipaux arrivent bien souvent les premiers.






" C'est cette volonté affirmée des acteurs de la sécurité de travailler ensemble qui fait la force des actions menées sur notre commune. "

Patrick Nicole-Williams, maire

UN MAILLAGE D'ACTEURS ENGAGÉS

Au travail des agents de terrain viennent s'ajouter celui des autres acteurs de la ville : le maire, qui intervient fermement lorsque c'est nécessaire (procédure de rappel à l'ordre des mineurs, intervention auprès du procureur...) ainsi que les membres de la cellule de veille, la Maison de la Justice et du Droit, les maisons de quartier, les associations... sans oublier tous les projets de prévention montés en collaboration (Prox raid, sensibilisation des automobilistes avec des fausses contraventions données par les membres du Conseil Municipal Enfants, réseau voisin vigilant ...).

POLICE MUNICIPALE, GENDARMERIE, SAPEURS POMPIERS : DES MISSIONS TRANSVERSALES AU SERVICE DE LA POPULATION

			
Administratif	Rédiger et veiller à l'application des arrêtés municipaux, Gérer les autorisations d'occupation du domaine public, Gérer les objets trouvés, Constater les infractions en matière d'urbanisme ...	Enregistrer les procurations	
Animaux	Recenser et enregistrer les chiens de 1 ^e et 2 ^e catégorie, Gérer les chiens mordeurs...		Protéger la faune en cas d'incendie
	Capturer les animaux en divagation dont les NAC (reptiles) pour les pompiers		
Environnement	Faire respecter le code de l'environnement : affichage sauvage, dépôt d'ordures...	Relever les infractions au code de l'environnement	Gérer les risques industriels et de pollution
Grands événements	Préparer, anticiper les troubles à l'ordre public et veiller au bon déroulement des manifestations publiques		
Judiciaire	Seconder les officiers de police judiciaire dans le cadre des enquêtes ou des opérations menées par la gendarmerie	Prendre les plaintes des victimes, Réaliser des enquêtes, Procéder aux investigations judiciaires nécessaires (interpellations, perquisitions...)	
Maintien de l'ordre	Piloter et gérer le système de vidéoprotection de la commune	Rétablir l'ordre et faire cesser les troubles à l'ordre public	Porter les secours d'urgence aux personnes
	Lutter contre les trafics (stupéfiants...), Assurer un service de proximité en véhicule et patrouille pédestre		
Prévention	Réaliser des opérations anti-délinquance, Mener des actions de sensibilisations (prox'raid, interventions dans les établissements scolaires...), Participer à la cellule de veille communale		
Protection des personnes	Répondre aux sollicitations des habitants Relever les infractions contre les personnes Orienter les victimes vers les services opportuns pour avoir un suivi adapté Intervenir chez les habitants et sur le domaine public Lutter et intervenir sur les cas de violence intra-familiales		
Protection des biens		Lutter contre les cambriolages, les vols, les dégradations... Opération tranquillité vacances.	
Sécurité routière	Relever et verbaliser les infractions au code de la route, Réguler la circulation routière, Sécuriser les abords des établissements scolaires, Lutter contre les rodéos urbains.		
	Sécuriser et intervenir sur les accidents de la route		



CHANTAL CHANTELOUP

Directrice de la sécurité
publique

Chef de la Police
municipale de Villefontaine

Mme Chanteloup, pouvez-vous nous décrire votre mission ?

Je suis chargée de piloter les missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques et de la mise en place de la stratégie de prévention et de sécurité.

J'assure au quotidien la direction administrative et opérationnelle des effectifs de la police municipale.

Mon travail est de veiller à ce que notre police soit une police de proximité, au service des citoyens. Je travaille pour cela en lien avec tous les services de la mairie et de nombreux partenaires extérieurs et bien évidemment avec les forces de l'ordre de l'État.

Vous êtes en poste depuis 2017, comment avez-vous vu évoluer Villefontaine en termes de sécurité ?

La manière dont les questions de sécurité sont abordées a été bouleversée ces dernières années par l'évolution des mœurs, des technologies et de l'exigence légitime des citoyens.

A Villefontaine, nous avons rapidement compris que la co-production de la sécurité passe par un vrai travail partenarial, plus ancré que ce que nous avons connu par le passé, et un travail de qualité avec tous les acteurs locaux. Les services de l'État, la gendarmerie, les collectivités territoriales doivent réellement coopérer ensemble et ce de manière active et quotidienne. Les citoyens ont également un rôle à jouer et participent à l'efficacité de la réponse que l'on peut apporter en termes de sécurité et de tranquillité publique. La confiance et le secret partagé entre les personnels grâce aux excellentes relations que nous entretenons avec nos collègues gendarmes nous permettent un travail de renseignement exemplaire et de surveillance du territoire efficace. Villefontaine peut être citée en exemple dans ce domaine.

Notre force réside également dans la connaissance précise de la délinquance locale. Enfin il ne faut pas oublier que veiller à la sécurité d'un territoire repose également et très fortement sur les moyens qui sont mis à disposition : c'est pourquoi depuis 2017, la ville et la gendarmerie ont très fortement investi sur le plan humain et en termes de modernisation de notre matériel.



LIEUTENANT CLAIRE LAPIÈRE

Commandant de la brigade
de Gendarmerie de Villefontaine

Lieutenant Lapière, vous avez pris vos fonctions de commandant de la gendarmerie au 1^{er} aout dernier. Quelles sont vos premières impressions sur notre ville ?

La commune de Villefontaine est une commune verdoyante, très diversifiée et surprenante, avec une histoire atypique. Elle se compose de plusieurs quartiers bien délimités qui semblent chacun avoir une vie propre en leur sein. Sa population est jeune, source de dynamisme.

En outre, je constate l'existence d'un nombre important de services publics et sociaux mis à disposition de la population.

Quelle sera votre ligne de conduite ?

Je souhaite maintenir une présence

marquée des gendarmes de mon unité sur la voie publique afin d'accroître le contact avec la population et continuer de lutter contre les incivilités du quotidien et notamment lutter contre les trafics de stupéfiants.

Pour cela, je souhaite maintenir les partenariats déjà existants avec différentes entités.

Par exemple, les patrouilles communes menées avec les policiers municipaux et l'exploitation des caméras de vidéosurveillance de la commune permettent d'avoir une action efficace contre la délinquance.

Le continuum de sécurité est une réelle plus-value dans une commune telle que Villefontaine qui a trois zones urbaines sensibles.



CAPITAINE CÉLINE CHEVALLIER

Cheffe de caserne
de Saint-Quentin-Fallavier

Capitaine Chevallier, les 68 sapeurs-pompiers de la caserne que vous dirigez à Saint-Quentin-Fallavier interviennent sur la commune de Villefontaine, mais également sur d'autres communes.

Quelles sont les spécificités que vous rencontrez sur notre commune ?

Oui, nous intervenons également en premier appel sur les communes de Saint-Quentin-Fallavier et La Verpillière. En 2021 nous avons réalisé 900 interventions sur Villefontaine, ce qui représente 37 % du total de nos interventions.

Les spécificités de Villefontaine : tout d'abord The Village, qui génère des flux de circulation et de population importants. La commune qui s'est agrandie rapidement comprend également quelques zones résidentielles qui peuvent présenter des difficultés d'accès pour nos intervenants (stationnement sauvage, rues étroites, impasses).

Dans l'ensemble, les risques à Villefontaine sont plutôt classiques : secours à personnes, accidents de circulation et feux urbains.

Vous avez mis en place avec Mme Chanteloup une nouvelle procédure qui consiste à contacter systématiquement la police municipale lors d'une intervention, quel en est l'intérêt ?

Il ne s'agit pas d'appeler systématiquement la police municipale, mais simplement de mettre à disposition de nos équipes un numéro de téléphone direct leur permettant de demander un renfort rapide des forces de l'ordre « locales » en complément d'une demande de renfort de la gendarmerie au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours).

La plus-value de la police municipale est sa précieuse connaissance du terrain et sa proximité avec la population locale.



LA MAISON LEVRAT

Par l'association Pierres & Terres

Faire l'histoire de la maison Levrat, du nom de son dernier propriétaire privé, c'est faire l'histoire des liens nombreux entre la métropole lyonnaise et le Nord-Isère, favorisés à partir des années 1850, par la création de la ligne de chemin de fer Lyon-Bourgoin.

LES PROPRIÉTAIRES

César Lucotte, dernier maître de poste lyonnais, fit construire un premier bâtiment en 1860 sur la parcelle dont il était propriétaire au moins depuis 1838, date de la constitution du cadastre « napoléonien ». Après sa mort, le domaine devint propriété d'Amédée Figuier, affairiste lyonnais. Celui-ci fit construire un deuxième bâtiment et agrandir celui qui existait en 1863. Quelques temps avant sa mort le 2 mars 1875, il revendit le domaine à Gustave Bouthier, rentier, originaire de Marennes (Rhône). Celui-ci agrandit le domaine en achetant l'étang, la digue, et plusieurs terrains situés à Saint-Quentin-Fallavier. Surtout, en 1875 ou 1876, il donna à la maison de maître son aspect actuel. Gustave Bouthier avait deux filles. Jeanne, l'aînée eut le château d'Andert (Ain). À Louise revint le domaine de Villefontaine où elle naquit le 11 juillet 1880. Celui-ci fut en effet cédé en nue-propriété en 1906 au mari de Louise, Édouard Pommier, qui l'avait épousée le 29 avril 1903. Avocat à la Cour de Lyon, il fut maire de Villefontaine de 1904 à 1912.

Il vendit le domaine en 1940 ou 1941 au professeur Marcel Levrat (les documents de ces années indiquent encore Pommier comme propriétaire).

Marcel Levrat, né le 22 août 1903, fut médecin, puis professeur de médecine, responsable du service d'hépatogastroentérologie à l'hôpital de Grange-Blanche. Il vendit le domaine à l'État en 1975 dans le cadre des acquisitions pour la création de la Ville Nouvelle.

LA MAISON

Selon l'ancien régisseur du domaine, celui-ci daterait de 1730-1760, mais aucun document ne l'atteste.

Les différentes sources consultées corroborent la construction en plusieurs temps : en 1860-1864, érection d'un premier bâtiment qui deviendra la partie centrale de l'actuelle maison Levrat. La façade sud est en pierre, la façade nord en pisé de terre. Ensuite construction des communs vers 1863, puis en 1875-1876, ajout des deux ailes, construites en pisé de mâchefer. Cette technique de construction est parfaitement conforme à la période.

Construit sur des caves, le bâtiment comprend trois niveaux : au rez-de-chaussée, dans chaque aile, une salle de 40 m², servant, l'une de salon, à l'ouest, et dont la cheminée porte le monogramme GB (Gustave Bouthier), l'autre de salle à manger, à l'est. Dans la partie centrale on

trouvait, le hall d'entrée, la cuisine, une « pièce de chasse » et un petit salon.

À l'étage se trouvaient six chambres, dont une avec un cabinet de toilette, une salle de bain, un bureau. Enfin au grenier, se trouvaient encore cinq chambres et des débarras.

La maison n'a donc rien d'exceptionnel, si ce n'est la variété de matériaux utilisés pour sa construction et la qualité des pavages en carreaux de ciment, qui dateraient de l'agrandissement.

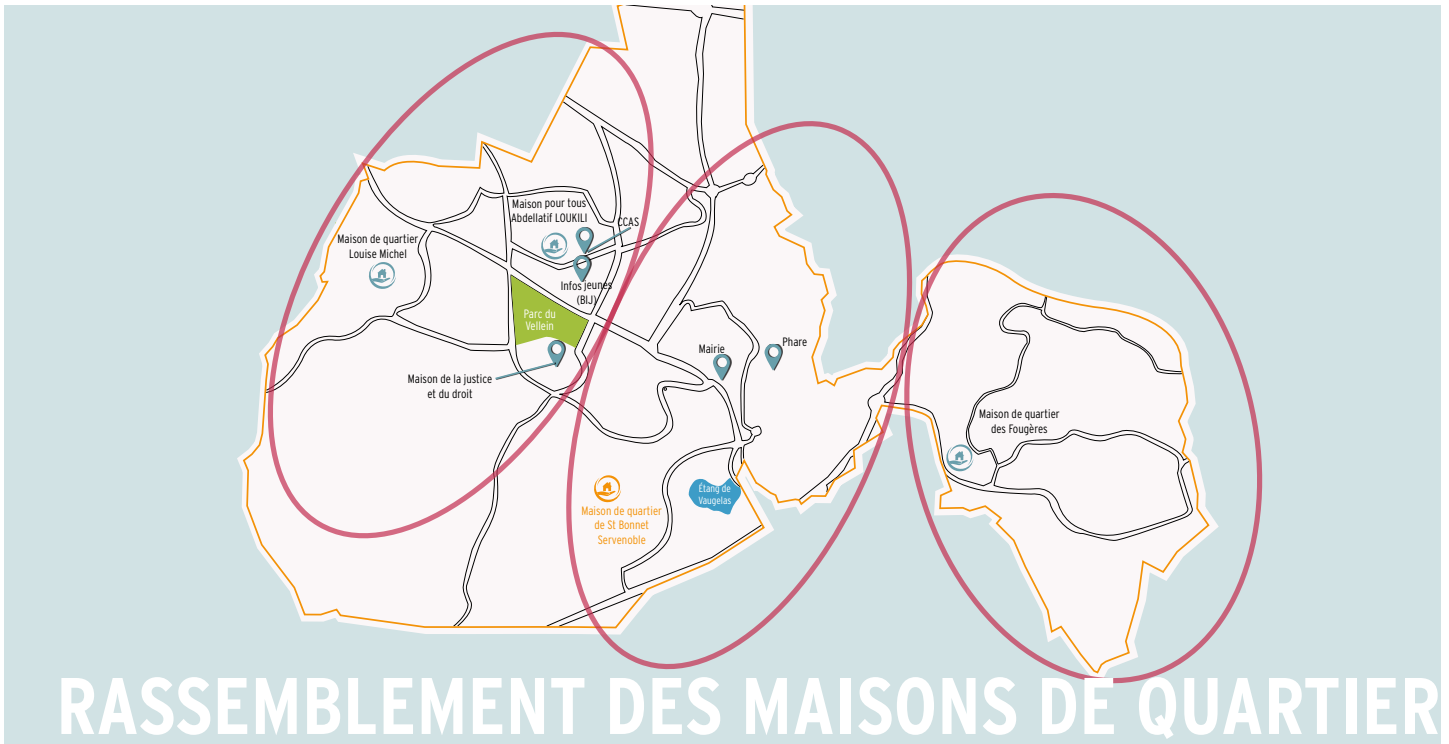
Toujours propriété de l'État, après avoir accueilli en octobre 1978 la compagnie du dramaturge Armand Gatti pour un travail impliquant la population autour de Roger Rouxel, résistant du groupe Manouchian fusillé au Mont-Valérien, puis l'écomusée du Nord Dauphiné, aujourd'hui disparu, la maison est maintenant attribuée au CRAterre, Centre de Recherches sur les Architectures en terre.

CONFÉRENCE

A l'occasion des journées nationales de l'architecture, Pierres & Terres organise une conférence donnée par Michel-André Durand, ancien directeur de l'EPIDA le 14 octobre « Villefontaine et la ville nouvelle : 50 ans après la première pierre » (voir le programme page 25).

www.pierres-et-terres.org





RASSEMBLEMENT DES MAISONS DE QUARTIER DE ST BONNET ET SERVENOUBLE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les maisons de quartier de St Bonnet et Servenoble se sont rassemblées : tous les secteurs d'activités sont désormais centralisés dans les locaux de Servenoble, qui rayonne sur l'ensemble du périmètre.

UNE DÉCISION PRAGMATIQUE

Deux raisons ont motivé la décision de rassembler les deux équipements dès la rentrée 2022 :

- **les mouvements du personnel** de la maison de quartier de St Bonnet, qui ont réduit l'équipe à seulement deux personnes : une situation qui aurait conduit à la dégradation du service rendu aux usagers ;

- **les locaux** de la maison de quartier, qui ne sont plus adaptés à l'activité : absence de zone de confidentialité, salles exiguës, espace extérieur réduit, manque de salles. La création d'une annexe à St Bonnet, sur le modèle de la Maison de quartier du Mas de la Raz, a été étudiée mais n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

Cette décision a été approuvée par la CAF, que la ville a consulté au préalable, et qui a assuré que les financements des équipements seraient maintenus.

RASSEMBLER POUR RENFORCER

Regrouper les équipements de quartiers voisins n'est pas le résultat d'une recherche d'économies à tout prix, mais d'une logique d'optimisation des ressources communales.

Depuis plus d'un an, les équipes des maisons de quartier de St Bonnet et Servenoble s'étaient rapprochées pour l'organisation d'activités et de sorties communes pour les habitants. Une dynamique qui a permis la création de liens entre les usagers, et de nouvelles habitudes de travail pour les équipes.

Avec ce rassemblement, la maison de quartier St Bonnet / Servenoble dispose d'une équipe renforcée, qui investit l'ensemble du périmètre des deux quartiers avec des animations au sein du bâtiment de Servenoble et sur le terrain à St Bonnet.

Les associations et groupes d'habitants qui se réunissaient dans les locaux de la maison de quartier de St Bonnet seront désormais accueillis dans les locaux de Servenoble, plus spacieux et adaptés.

LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE REORGANISATION DES SERVICES EN 3 GRANDS PÔLES

Villefontaine est en pleine transformation avec la création du centre-ville, qui redéfinit l'organisation de toute la ville. Ce nouveau centre-ville a pour objectif d'accueillir des activités (commerces, services, loisirs, santé...) ainsi que des services publics de proximité à destination de tous les Villards (mairie, CAF, CPAM...).

Un projet de réorganisation des services d'accompagnement de la commune est donc lancé, avec comme première

étape ce rassemblement. A terme, la municipalité repensera l'offre de service en créant des pôles dont les implantations seront cohérentes avec les usages réels des Villards : relocalisation du BIJ, du Phare et de la maison de quartier des Roches.

Cette réorganisation s'articule autour de trois grands secteurs, équilibrés géographiquement et en nombre d'habitants : St Bonnet & Servenoble, Les Roches & le Mas de la Raz, Les Fougères

Une démarche qui se poursuit avec l'enquête lancée en septembre auprès de la jeunesse villarde (12/30 ans), qui vise à analyser les pratiques et les attentes des jeunes, afin d'adapter les services de la ville.

LES LOCAUX DE ST BONNET

La maison de quartier de St Bonnet était installée dans une partie du Centre Simone Signoret, rue Emile Zola.

Cet automne, ils seront occupés par une partie des services administratifs de la mairie le temps des travaux de rénovation de l'Hôtel de ville.

Par la suite, ils pourraient accueillir d'autres services publics de proximité : cette possibilité sera étudiée par la ville dans le cadre du projet de réorganisation des services d'accompagnement sur la commune.

PORTRAIT

YOANN THOMAS

Son endroit
préférré à Villefontaine

Le skate park

Ses moments clés

1^{er} novembre 2011 :
champion France breakdance
catégorie junior

Ses réseaux

Insta : The_youngsta

Facebook : Yoann Thomas

Retrouvez l'interview intégral
de Yoann THOMAS, + de photos

www.villefontaine.fr/portraits





Bonjour Yoann, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, je m'appelle Yoann Thomas, plus connu sous le nom de Juvenil (mon nom de scène). J'ai 25 ans et suis originaire de l'île de la Réunion. J'exerce le métier de cariste à côté de ma passion qui est le breakdance.

Depuis combien de temps êtes-vous à Villefontaine ?

Cela fait 4 ans que j'habite à Villefontaine et je m'y plais bien. Avant, j'habitais sur Lyon mais c'était beaucoup trop bruyant pour moi, tandis que Villefontaine est plus calme et me rapproche également de mon travail.

Depuis combien de temps pratiquez-vous le breakdance ?

Depuis mes 8 ans, cela fait donc plus de 17 ans !

Comment avez-vous connu cette discipline ?

Ce sont mes cousins qui m'ont fait connaître le breakdance. Ils dansaient très régulièrement dehors et j'ai tout naturellement suivi le mouvement.

Comment avez-vous commencé ?

Au début, c'était pour s'amuser dehors entre cousins, on apprenait entre nous. Par la suite, une association réunionnaise nous a remarqué et prêté une salle afin que nous puissions nous exercer plus sérieusement.

Que vous apporte la pratique du breakdance ?

C'est une vraie passion pour moi. Cela me permet de m'évader et d'oublier les problèmes et tracas du quotidien. Dès que j'ai un coup de mou ou une baisse de moral, je danse et ça va tout de suite mieux.

De quel club faites-vous partie ?

Je pratique le breakdance dans une association lyonnaise qui s'appelle « TIE BREAK ». Je fais partie de la catégorie des compétiteurs de mon équipe.

Combien d'entraînements faites-vous par semaine ?

Je m'entraîne tous les jours au minimum 4h, que ce soit à l'association ou bien au skate park à Villefontaine.

Comment se passe un entraînement ?

Je m'échauffe en musique en effectuant 10 tours de terrains, des allers-retours normaux et des allers-retours sur les mains par exemple. Je révise ensuite les différents mouvements. Après cela, j'essaye d'assembler ma danse en me calant sur la musique.

Comment progresse-t-on dans cette discipline ?

Je dirais que c'est une question de volonté et de moral. Pour moi, tout est dans la tête. Par exemple, dès que nous apprenons un mouvement, il faut s'entraîner quotidiennement jusqu'à ce que nous le réussissions et ne surtout

pas baisser les bras quand nous n'y arrivons pas du premier coup.

Pour ma part, je m'entraîne dur et quotidiennement sur un mouvement qui est le « Air flair » (mouvement aérien où nous nous balançons sur les mains). Même après 17 ans, je fais encore des erreurs, et mes mouvements ne sont pas toujours parfaits.

Comment avez-vous géré vos entraînements pendant la crise sanitaire ?

Je m'entraînais tous les jours dans ma chambre : soit toute la journée, soit plus de 4h. Le week-end, il m'arrivait de m'entraîner de 9h à 16h.

Combien de titre avez-vous ?

J'ai plusieurs titres à mon actif :

- Champion de la réunion, 7 titres consécutifs de 2011 à 2017
- Champion de France junior en 2011
- Out break, que nous avons déjà remporté avec la team France en 2017

Comment se passe un championnat ?

Que ce soit en équipe ou solo, nous sommes jugés sur trois critères par 3 ou 5 jurys : technique - musique - originalité

Un même championnat peut se faire en équipe ou en solo. Cela peut durer toute une journée ou tout un week-end. Je fais autant des compétitions en solo qu'en équipe. Quand c'est en solo, nous avons tout d'abord 2 passages de 1 min en battle de 1 contre 1 et pour la finale nous réalisons 3 passages de 1 minute chacun. Quand c'est un championnat en équipe nous effectuons une battle de 15 min.

Quelles sont vos prochaines dates de compétition ?

J'ai prochainement deux compétitions internationales que je disputerai en solo et en équipe : le 2 octobre en Belgique et le 19 novembre à Los Angeles.

Comment alliez-vous votre travail et vos entraînements quotidiens ?

Dire que c'est facile tous les jours serait mentir. La fatigue s'accumule, mais dès que j'en ressens le besoin, je n'hésite pas à faire des pauses, afin de revenir en forme.

Quelles sont vos projets ?

Mon rêve en tant que break danseur est de gagner le « Red Bull BC one » qui est la plus grande compétition de breakdance en solo.

J'ai toujours aimé transmettre et apprendre à mon prochain, donc pourquoi pas ouvrir une école de Breakdance.

Des conseils pour ceux qui voudraient commencer et qui n'osent pas ?

Le meilleur conseil que je pourrais donner est de se lancer et ne pas réfléchir.

Comme je disais précédemment tout est question de mental et de volonté !



LE COLLECTIF ASSPUR

Le Collectif ASSPUR est une association de loi 1901 créée en 2015 par deux artistes locaux. Elle a pour but de présenter et valoriser les artistes locaux et régionaux, de relayer leurs actualités et leurs créations mais surtout de mettre en place des projets culturels et artistiques favorisant les rencontres entre les artistes et le public.

Ce collectif d'artistes, basé dans le quartier des Roches, place Nelson Mandela, est à l'initiative du festival « Les Roches en couleur », un événement festif et coloré faisant la part belle au mouvement graffiti.

Le développement de l'association lui permet aujourd'hui de proposer un lieu d'exposition pluridisciplinaire dont l'objectif est de mettre en lumière des artistes de la région : peinture, photographie, collage...

Le Bloc [155] a pour ambition de redonner des couleurs au quartier des Roches !

PROMOUVOIR LES ARTISTES LOCAUX

L'histoire du collectif ASSPUR commence à Villefontaine en 2015 et part du constat qu'il est important de mettre en lumière les artistes dans diverses disciplines en lien avec les arts plastiques, la photographie et la vidéo, pour leur donner une visibilité entre les deux métropoles voisines de Grenoble et Lyon. Pour cela, quoi de mieux que de se rassembler.

Dès le début de l'aventure, les membres du collectif ont aussi l'envie d'intégrer une dimension sociale à leur action avec l'idée de réaliser des projets culturels et artistiques qui seront des moments de création où le public aura la possibilité de rencontrer les artistes.

LE QUARTIER DES ROCHES, COMME UNE ÉVIDENCE

Certains des membres de l'association ont grandi dans ce quartier, qu'ils ont connu plein de vie avec des services et des commerces. Il leur a paru évident de commencer leurs actions dans ce quartier.

L'une des premières actions du collectif a été la création d'un festival street-art « Les Roches en couleur », subventionné par la ville. Ce projet a été créé avec l'ambition d'apporter de

la vie et de l'animation dans ce quartier devenu résidentiel et de contribuer à sa transformation. Les larges surfaces grises des bâtiments devenaient un terrain de jeu idéal pour les artistes qui pouvaient laisser libre cours à leur imagination et redonner des couleurs à ce quartier.

Un défi relevé puisqu'aujourd'hui encore, les fresques réalisées lors de ce premier projet sont toujours visibles le long de la place Nelson Mandela et de la rue Louis Ganel.

UN FESTIVAL HAUT EN COULEUR

En 2016, le ministère de la Culture lançait un appel à projet pour soutenir un projet culturel dans un Quartier Prioritaire de la Ville. Le collectif ASSPUR y répond et pose la première pierre de ce qui sera le festival « Les Roches en couleur ».

En juin 2016, la première édition voit le jour avec la participation de 5 artistes régionaux : Bess, Vautour, Etien, Le Môme et [38PIX]. Saluée par les habitants et face à ce succès, l'association voit une opportunité de le développer sur le long terme et réfléchi à proposer d'autres éditions.

Ça sera chose faite puisque « Les Roches en couleur » reviendront en 2017, puis passeront à une édition tous les 2 ans, en 2019 et 2021. La 5^e édition se déroulera en juin 2023 !

Au delà de proposer un moment d'expression artistique ouvert à tous, l'association a pour ambition de faire du quartier des Roches une sorte de musée à ciel ouvert.

UN LIEU D'EXPOSITION À VILLEFONTAINE : LE BLOC [155]

En parallèle des Roches en couleur,

l'association avait un autre projet en tête : ouvrir un lieu d'exposition.

C'est dans le cadre de la réhabilitation de la galerie culturelle des Roches que l'association a pu bénéficier d'un local mis à disposition par la ville pour y installer son projet. Ainsi, le Bloc [155] a vu le jour en décembre 2021.

Le Bloc [155] est un lieu artistique pluridisciplinaire qui propose une programmation d'expositions éclectiques. C'est avec cette salle d'exposition que le projet insufflé par le collectif depuis ses débuts prend enfin du sens.

Inauguré officiellement le 8 septembre 2022, le bloc [155] a connu une période test avec une exposition caritative dont les fonds ont été reversés à des associations Villardes. L'idée était aussi de donner accès à la culture à un large public avec des œuvres pouvant être achetées à prix attractifs.

En février dernier, une exposition des artistes d'ASSPUR, qui avait été présentée à la MAPRAA de Lyon (Maison des Arts Plastiques Rhône-Alpes-Auvergne) a été rapatriée au bloc [155] dans le but d'apporter le dynamisme culturel lyonnais et grenoblois. La troisième exposition présentait Maëlstrom Theory, dans le cadre des sessions "bienvenue à...", qui mettent à l'honneur des artistes amateurs ou semi-professionnels. La prochaine session fera la part belle à un artiste villard : Thomas Lumbi.

Le bloc [155] est actuellement ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h.

Retrouvez le programme complet sur www.collectifasspur.fr/lebloc155



PORTRAIT

Nicolas GINET

Pourquoi avoir créé ASSPUR ?

Avec l'équipe nous sommes partis du constat que les artistes locaux n'étaient pas forcément représentés ou connus du grand public, qu'il y avait quelque chose à construire autour de ce manque ! [...] Il y a énormément de talents méconnus dans les environs et il nous semblait important de batailler pour les mettre en avant, faire connaître leurs travaux, leurs savoir-faire.

Parlez-nous des Roches en couleur ?

C'est une action culturelle qui nous tenait à coeur... nous l'avons créée avec les forces vives du collectif et avec l'envie de changer le visage du quartier des Roches ! Nous avons commencé en petit comité en posant quelques graff par-ci par-là puis peu à peu le petit événement s'est transformé en festival avec notamment la participation d'artistes reconnus au niveau national, voir plus, et la multiplication des œuvres sur le mobilier urbain... Je pense qu'au début, quand nous sommes arrivés avec notre idée de créer une sorte de « musée » à ciel ouvert alors qu'il n'y avait rien, on a du nous prendre pour des fous !

Quelle ambition avez-vous avec Le bloc [155] ?

Nous souhaitons contribuer au rayonnement culturel de cette ville que nous aimons et proposer un lieu artistique de qualité.



1 TROQUEZ VOS PLANTES



2 SENSIBILISEZ-VOUS AVEC OCTOBRE ROSE

Villefontaine renouvelle « Octobre rose » les 13 et 15 octobre, un événement qui sensibilise aux cancers féminins, dont le dépistage est plus tardif sur la ville que sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Organisée conjointement par les maisons de quartier, le CCAS et le service politique de la ville, cette action de sensibilisation permet de s'informer sur les dépistages pour la prévention des cancers féminins, sur l'importance d'exercer une activité physique régulière et propose des séances de dépistages par des professionnels de santé.

Cette année, deux activités phares sont proposées pour fédérer le maximum de monde à cette cause !

Jéudi 13 octobre

de 9h à 17h - salle Balavoine

Marathon couture organisé par les maisons de quartier. Cousette en continu de coussins du cœur qui seront distribués dans les centres hospitaliers de cancérologie.

Samedi 15 octobre

de 9h à 12h - départ à 9h du parc du Vellein / Salle Balavoine

Marche de sensibilisation découvrez un parcours de marche facilement accessible qui vous mènera jusqu'au marché des Roches pour encourager l'importance de l'activité physique dans la prévention des cancers et notamment celui du sein.



CONSOMMEZ 3

AUTREMENT AVEC LA LIBELLULE

Situé au Pivoley, en plein centre-ville, l'appartement « La Libellule : fabrique à partages » vous propose des ateliers gratuits.

Découvrez une partie du programme !

En octobre

4/10 : la Libellule passe au crible les factures.

6/10 : la Libellule ne gaspille pas ! Cuisine anti-gaspi autour du pain

20/10 : la Libellule parle d'alimentation et santé.

En novembre

10/11 : la Libellule cuisine l'automne.

Dégustation de légumes de saisons en plusieurs cuissons.

17/11 : la Libellule se met au numérique.

Conseils et organisation pour faire ses démarches administratives par internet

En décembre

13/12 : la Libellule fait sa lessive.

À la cendre, au savon de Marseille ou au lierre

Programme complet et horaires sur www.villefontaine.fr

Infos et inscriptions

06 40 16 22 13

libellule@mairie-villefontaine.fr

4 PRENEZ-EN PLEIN LES YEUX POUR LES FÊTES

Pour les fêtes de fin d'année, le centre-ville se parera de ses plus belles couleurs pour vous proposer des animations familiales et festives !

Vous pourrez ainsi découvrir la nouvelle place du centre-ville (place de la République) lors du marché de Noël et de ses animations samedi 10 décembre de 11h à 19h.

En parallèle, la ville s'associe aux Grands ateliers avec l'installation de trois œuvres originales produites et présentées à la Fête des Lumières 2022 dans le cadre du concours Expérimentations Étudiantes, qui seront visibles de la place Jean Jaurès au carré Léon Blum du 8 au 12 décembre.

Les trois installations sont réalisées en 2 exemplaires par les artistes. Les œuvres jumelles seront visibles à la fête des Lumières du 8 au 11 décembre à Lyon.



Programme complet prochainement sur www.villefontaine.fr



5 DIVERTISSEZ-VOUS AU VELLEIN

Le théâtre du Vellein, scènes de la CAPI, accueille pour la saison 2022-2023 une nouvelle équipe à la programmation qui vous invite à découvrir des spectacles variés et riches, à l'image de notre territoire...

Découvrez toute la programmation sur la plaquette de la saison et sur le site du Vellein, scènes de la CAPI.

www.levellein.capi-agglo.fr/spectacles



6 DONNEZ VOTRE SANG

**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**

**Collecte le 26 octobre de 15h à 19h
à la maison des Compagnons du Devoir et du
Tour de France (90 boulevard de Villefontaine).**

Info et RDV en ligne sur dondesang.efs.sante.fr



ENTREZ DANS L'IMAGINAIRE D'HALLOWEEN

7

Samedi 31 octobre, la maison de quartier des Fougères se transforme en maison de l'horreur... Venez la visiter à vos risques et périls, vous serez diaboliquement accueillis !

De 15h à 18h30 - Sortirez-vous de la maison de l'horreur ?
Jeu d'énigmes au sein d'une maison de quartier monstrueuse
Gratuit

À partir de 19h - Bal monstrueux !
Accueil avec apéritif et jeux, présentation des monstres, concours de déguisements, horrible bal dansant animé par DJ Zombie / Inscription obligatoire - Tarifs 8€ / - 12 ans 4€

8 JOOKS

Découvrez les 3 parcours gratuits sur l'application JOOKS :

Patrimoine Villard d'hier & d'aujourd'hui

> 5.5 km
> Thématique tourisme & patrimoine

Une balade qui passe par le centre-ville, les Roches, le village et le parc du Vellein à la découverte des éléments patrimoniaux incontournables.

Promenade sportive à Villefontaine

> 6 km
> Thématique sport

Un parcours sportif pour s'entraîner sur les agrès fitness plein air en libre service.

Villefontaine au naturel

> 15.5 km
> Thématique tourisme & nature

Un grand tour de la ville pour découvrir la richesse du patrimoine naturel de Villefontaine



9 DÉCOUVRIR L'ARCHITECTURE

Des animations à l'occasion des journées nationales de l'architecture

CONFÉRENCE

« Villefontaine et la ville nouvelle : 50 ans après la première pierre. »

Michel-André Durand, ancien directeur de l'EPIDA (établissement public de L'Isle d'Abeau) a participé à la création de la Ville nouvelle de L'Isle d'Abeau. 50 ans après la pose de la première pierre, il vient raconter cette histoire hors du commun.

L'association Pierres & Terres propose cette première conférence sur l'histoire de la Ville nouvelle : l'occasion de prendre de la hauteur et de découvrir comment un village de 550 habitants est devenu la ville de 19 000 habitants que l'on connaît.

> vendredi 14 octobre à 20h, l'espace Jacques Prévert.

MÉDIATHÈQUE CAPI

Parcours commenté

« Habiter, balade à Villefontaine », par Véronique Drouin, architecte.

> samedi 15 octobre à 10h à la médiathèque CAPI de Villefontaine

Ateliers

Autour du thème de la maison pour repenser à ce qui fait la singularité (ou pas) de nos habitats.

Tout public, sur inscription au 04 74 96 78 88.

> Programme des ateliers à retrouver sur : portail-mediathèque.capi-agglo.fr

SUPER U La Verpillière

www.superu-laverpilliere.com
T él. : 04.74.95.28.70

PRIX
Choix
Fraîcheur
Qualité



À votre service



**OUVERT DE 8H30 À 20H
& LE DIMANCHE MATIN**

U COMMERÇANT AUTREMENT
magasins-u.com

THE VILLAGE

LE FRENCH OUTLET*

120 GRANDES MARQUES -30% À -70% TOUTE L'ANNÉE**



LANCEL



LACOSTE

BOSS HUGO BOSS

KIENZO

POLO RALPH LAUREN



KARL KARL LAGERFELD

THE KOOPLES PARIS

ERIC BOMPARD LE CACHEMIRE IRRESISTIBLE



FURLA



sandro PARIS

ba&sh

Bonpoint ...

AUTOROUTE A43 SORTIE 6 VILLEFONTAINE

www.thevillageoutlet.com

*Le village de marque français. **Remise sur prix de vente conseillé



ACCARROSSERIE

CARROSSERIE PNEUS
 PEINTURE SERVICE CARTE GRISE
 PARE-BRISE FRANCHISE OFFERTE

TÉL : 09 81 33 42 01
 ACCARROSSERIE38@GMAIL.COM
 39 RUE MONTGOLFIER - 38090 VILLEFONTAINE

SAMSE

BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

CONSTRUCTION - RÉNOVATION

TOUS LES MATÉRIAUX À VOTRE DISPOSITION

36 rue de Malacombe - Z.A.C. Chesnes la Noirée - 38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER
 Tél. 04 74 94 95 00 - Fax. 04 74 94 95 01 - www.samse.fr




IBIS BUDGET LYON L'ISLE D'ABEAU

04 74 95 41 49

2, Avenue Artois
 Zac de Chesnes-la-Noirée
 38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40
 Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
 10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes
 vous accompagnent
 de la conception à la mise en
 ligne de votre site internet en
 assurant un suivi efficace pour
 atteindre vos objectifs
 et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40
info@werocket.fr
 Incubé chez AF Communication




Genevray

Entreprise Paysagiste

Aménagement des espaces verts
Depuis 1978

Marchés publics
 Entreprises - Marchés immobiliers

Contactez-nous : 04 74 53 49 58
contact@genevray-paysagiste.fr

Société du GROUPE RÉGILLON 562 rue Saint-Alban - 38200 VIENNE
genevray-paysage.fr



BIEN VIVRE À VILLEFONTAINE

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL ET RENFORCER L'ENCADREMENT POUR LA RÉUSSITE DE NOS ENFANTS

Rassemblement des Maisons de quartier St Bonnet et Servenoble :

Beaucoup a été dit sur le rapprochement des Maisons de quartier St Bonnet et Servenoble mais il est important aujourd'hui d'apporter les éléments de contexte qui ont poussé à ce rapprochement.

Tout d'abord, le contexte avec le départ de plusieurs agents à leur demande, dont la directrice de la Maison de quartier de St Bonnet, la référente famille ainsi que l'agent d'accueil. De ce fait, il n'était plus possible d'accueillir du public et d'assurer une bonne organisation de la structure. Les locaux de la Maison de quartier St Bonnet étant inadaptés pour héberger les deux structures, le choix de les réunir au sein des locaux rénovés de Servenoble s'est donc imposé. **Vous l'avez bien compris la problématique n'était pas économique mais organisationnelle.**

Les recrutements lancés pour pourvoir à ces postes sont malheureusement restés infructueux. Durant l'été, une rencontre a eu lieu avec l'équipe la Maison de quartier St Bonnet et les membres du Comité d'usagers afin d'expliquer la raison qui nous a poussé au rapprochement des deux Maisons de quartier dès le 1^{er} septembre.

De par la Convention d'Objectif signée avec la CAF, les Centres Sociaux sont soumis à une démarche « d'aller vers » le public jeune pour une participation au projet du centre social, d'éducation aux arts et à la culture, la citoyenneté -l'accès aux droits, vecteur d'insertion sociale et professionnelle. L'accueil du public est donc essentiel.

Il est à préciser que la dynamique de rapprochement des Maisons de quartier St Bonnet et Servenoble avait déjà été initiée sur de nombreux projets en commun.

Un nouveau levier en direction de la jeunesse : la Cité Éducative

Après un long travail de concertation entre l'État, la Ville de Villefontaine et l'Éducation Nationale, la Convention de la Cité Éducative a été signée le 11 juillet dernier. Ecoles, collèges et lycées vont bénéficier durant 3 ans d'un levier financier de 400 000 € entre les villes de Villefontaine et L'Isle d'Abeau afin de porter des projets qui favoriseront le parcours scolaire.

La Cité Éducative repose sur un triptyque :

- **Conforter le rôle de l'école** : structurer les réseaux éducatifs, assurer une prise en charge

précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements,

- **Promouvoir la continuité éducative** : implication des parents, prises en charge éducatives, prévention santé, lutte contre le décrochage scolaire, développement à la citoyenneté,

- **Ouvrir le champ des possibles** : insertion professionnelle en entreprises, ouverture culturelle, accès au numérique, lutte contre les discriminations.

La Cité Éducative répond donc à une problématique éducative allant de la petite enfance à l'insertion professionnelle, de 0 à 25 ans.

Cette labellisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports souligne la volonté de la commune de porter encore plus fort la réussite des enfants.

Nous tenons à remercier, dès à présent, la forte mobilisation des établissements scolaires mais aussi des parents, associations qui seront parties prenantes dans ce nouveau projet fléché prioritairement en direction de nos enfants.

Page facebook Bien vivre 2020
Mail : bienvivrevillefontaine@gmail.com

AVENIR VILLEFONTAINE ECOLOGIE CITOYENNE

LA FERMETURE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX N'EST PAS UNE BONNE POLITIQUE !

Au 1^{er} semestre 2022, le Maire et sa majorité ont fermé 3 services publics municipaux essentiels à la vie de notre ville et de ses quartiers.

En février, le bureau de poste municipal des Roches ferme ses portes avec pour seule justification le départ à la retraite de la personne chargée du service.

En juillet, c'est la Maison de quartier de Saint-Bonnet qui disparaît, avec des justifications plutôt vagues : départ de la Directrice, mutation de l'agent d'accueil, difficulté de recrutement des animateurs, ...

En juillet toujours, les familles apprenaient que le dispositif d'accompagnement scolaire (CLAS) ne rouvrira pas à la rentrée de septembre.

Ces décisions ont un seul objectif : faire des économies sur le budget de fonctionnement ! Mais, elles ont surtout pour conséquence de compliquer encore plus la vie des Villards :

Le quartier des Roches a ainsi perdu un service de proximité très apprécié, qui existait depuis 47 ans ; Le Centre-ville voit supprimer le seul service public du quartier dédié aux familles, aux enfants et aux jeunes ; Le CLAS disparaît, sans qu'aucune solution ne soit proposée aux familles, aux enfants et aux professionnels concernés, comme si Villefontaine se désintéressait de la réussite éducative de ses enfants.

En moins de 6 mois, le Maire a donc réduit fortement l'action municipale en faveur des quartiers, des familles et des enfants de Villefontaine.

Ces décisions ont été prises sans concertation avec les usagers et les habitants des quartiers concernés, sans décision du Conseil municipal, sans même informer les conseillers municipaux.

Au cœur de l'été, les élus du groupe AVEC ont lancé une pétition demandant le maintien de la Maison de quartier de Saint-Bonnet qui a recueilli près de 400 signatures en un mois et 2 rassemblements ont eu lieu devant la MQSB pour dénoncer cette décision. Mais rien n'y a fait et la MQSB a été vidée de ses meubles au cours de l'été !

Ces décisions démontrent l'absence de vision du maire et de son équipe, qui ne mesurent pas les conséquences sociales à venir, au regard de la spécificité de notre ville. On ne gère pas une ville que par l'économique. Il faut donner un cap clair et assurer un service répondant aux besoins des Villards. C'est loin d'être le cas.

Les élus du groupe AVEC sont fortement opposés à ces décisions. Vous pouvez compter sur notre engagement pour que Villefontaine reste une ville humaine et attentive à ses habitants.

Jean-Noël SALMON, Anne VERJUS, Khalid HALLOUL, Céline DUMOULIN, Aïcha SAGIROGLU

Retrouvez nos prises de positions et nos propositions sur notre page Facebook AVEC Villefontaine

PLUS BELLE LA VILLE

UN JOB DATING DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE LA VILLE

La rentrée est passée, les élèves ont désormais pris leurs marques dans leur nouvelle classe, ils ont découvert les camarades qui vont les accompagner durant cette année scolaire, les professeurs œuvrent, quant à eux, à la transmission du savoir. Et bientôt, certains vont être confrontés à la découverte de la vie professionnelle. A l'occasion d'un stage Découverte d'une journée ou davantage s'il leur faut trouver « un patron » pour alterner cours théoriques et activités pratiques. Cette tribune nous offre l'opportunité de vous rappeler quels sont nos engagements dans le projet municipal que nous conduisons pour Villefontaine au sein de notre groupe Plus Belle la Ville. Conscients des difficultés des jeunes élèves à trouver un stage de 3^e ou une entreprise pour réaliser leur formation en alternance, nous avons choisi de prévoir la mise en œuvre de rencontres entre postulants et entreprises, dans le cadre d'un Job Dating spécialement dédié. L'objectif de ce projet de grande utilité est de venir en aide aux jeunes qui n'ont pas la chance de pouvoir actionner des réseaux personnels (ceux de leurs parents généralement), mais aussi aux entreprises en recherche de profils particuliers. Et ils sont nombreux ceux qui seraient concernés : élèves de 3^e et plus en MFR, de CAP, BEP, Bac Pro et études supérieures.

Espérons que cette idée aussi sera reprise.

Vos conseillers municipaux Plus Belle la Ville.

Anne-Valérie Mittendorfer, Bernard Jan, Ludovic Nassisi

www.plusbellelaville.com



**Raymond
retrouve
le sourire en
résidence seniors**



journées

**PORTES
OUVERTES**

14 | 15

octobre

2022

10h > 18h

*Faites une visite qui pourrait
vous changer la vie ?*



- Appartements tout confort en location
- Services & activités
- Personnel qualifié 24h/24
- Restaurant ouvert 7j/7

VILLEFONTAINE NOUVEAU

145, avenue de la République (en face du cinéma Le Fellini)



Villefontaine
Connectée par nature

2^{ème} édition 2022-2023

BUDGET
Participatif

VOTEZ !

Choisissez 3 projets

**DU 3 OCTOBRE
AU 12 NOVEMBRE
2022**



INFORMATIONS :
JE-PARTICIPE.VILLEFONTAINE.FR